

**PROCES-VERBAL DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2025
17 MARS 2025 à 18H30 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – MAIRIE DE BAHO**

L'an 2025, le 17 mars à 18h30, s'est réuni le Comité Syndical Salle du Conseil Municipal – Maire de BAHO – Place du 8 Mai 1945, sous la présidence de monsieur Pierre PARRAT.

Les convocations individuelles et le rapport préalable au débat d'Orientation Budgétaire 2025 ont été envoyés, le 7 mars 2025, aux délégués titulaires du SMTBV ainsi qu'aux délégués suppléants et conseillers communautaires non titulaires (loi informatique et liberté). Toutes les pièces et les annexes utiles et nécessaires à la séance, ont été transmises, avec les convocations.

Assistaient à la séance

PMMCU	Présents	Mmes Cécile MARGAIL - Armelle REVEL-FOURCADE MM. Jean-Paul BILLES - Charles DURAND - Patrick GOT - Gilles GUILLAUME - Stéphane LODA - Théophile MARTINEZ - Pierre PARRAT - Georges PUIG - Max TIBAC - Fabrice TIGNERES - Alain TROUSSEU
	Absents et suppléés	Roger GARRIDO suppléé par M. Daniel ERRE
	Absents et Excusés	Aurélie PASTOR-BARNEOUD – MM. Jean-Louis CHAMBON - Jean-Luc GAMEZ - Frédéric GUILLAUMON - Jacques PALACIN - - Patrick PASCAL - Robert VILA
C. C. DES ASPRES	Présent	M. Jérôme DE MAURY
	Absent et Excusé	M. Bernard LEHOUSSINE
C. C. ROUSSILLON CONFLENT	Présents	M. Alain DOMENECH
	Absents et Excusés	MM. Marc BIANCHINI - Gérard SOLER
C.C. CONFLENT CANIGOU	Présents	MM. Daniel ASPE - Henri GUITART – Bernard LAMBERT
C. C. CORBIERES SALANQUE MEDITERRANEE	Présente	Mme. Joëlle ESTALA METOIS
	Absent et suppléé	M. Jérôme PALMADE suppléé par M. Yves PELLET
C.C. PYRENEES CATALANES	Absent et Excusé	M. Jean-Pierre ASTRUCH
C. C. PYRENEES CERDAGNE	Présent	M. Christian PALLARES
C.C. HAUT VALLESPIR	Absent et Excusé	M. Alain MALIRACH

Participaient également à la séance :

M. Philippe PUJOL – Responsable du Centre des Finances Publiques de Perpignan Municipale
Mme Anne-Sophie DEVEAUX – Conseillère aux Décideurs Locaux - CFP de Perpignan Municipale
M. Fabrice CAROL – Directeur du SMTBV
Mme Céline FAJON-HERVIOU - PMMCU
Mme Lorie VERGNES - Chargée de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des partenariats - PMMCU
Mme Nathalie CORNET – Agent Comptable
Mme Pascale FAUS – Secrétaire des Assemblées

Ouverture de la séance à 18h30

Monsieur Pierre PARRAT, président, ouvre la séance, accueille et remercie les délégués présents.

Quorum : avec 22 présents pouvant prendre part aux votes, le quorum est constaté.

Pouvoir : Mme Aurélie PASTOR-BARNEOUD à M. Pierre PARRAT

Secrétaire de séance désigné : M. Fabrice TIGNERES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2025 s'est appuyé sur le rapport des orientations budgétaires (ROB) intégrant, en première partie, le bilan d'activité 2024. Le DOB 2025 donne aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité ainsi que sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels et l'évolution des dépenses (analyse prospective) ou des effectifs ... le débat est acté par une délibération spécifique. Le Bilan 2024 et le ROB 2025 qui ont été mis à la disposition de chacun des élus sont relativement détaillés et exhaustifs. Le présent procès-verbal ne retrace que les points les plus notables relevés et exposés par le président ainsi que les discussions qui ont suivie.

En préambule, le président rappelle qu'il s'agit de la dernière année du mandat et que ce jour est une occasion parfaite pour remercier l'ensemble des élus du comité syndical, des commissions thématiques ainsi que du bureau pour leur implication, que ce soit sur les stratégies développées, les projets, les marchés publics, les RH ou pour tout autre discussion enrichissante en chaque instance du SMTBV. Il souligne que pour un président, la présence de tous, le dialogue ainsi que l'implication et l'accompagnement de chacun sont très importants. Il relève la bienveillance qui a jalonné tout le mandat et toujours, la recherche de l'intérêt général. Il profite aussi de l'occasion pour remercier le directeur de la structure pour sa disponibilité et son écoute, ainsi bien sûr que l'ensemble des équipes administratives et techniques pour tout le travail accompli et le sérieux, sans oublier de souligner les compétences de chacun. Tous les élus présents expriment également leur satisfaction. Le président souligne la qualité du **bilan 2024** dont il relève de manière synthétique les quelques points suivants :

- Le PAPI, labélisé en début d'année 2024 constitue la PPI 2024-2029 pour la prévention des inondations et représente un autofinancement de l'ordre de 5 M€, notamment pour travaux.
- Le bilan du contrat de rivière a également été livré et ouvre la voie vers la construction d'une nouvelle programmation stratégique et opérationnelle. Près de 89 Maitres d'ouvrages ont été suivis ou accompagnés par les agents du SMTBV pour mettre en œuvre près de 45 M€ d'investissements en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Fruit de ce travail d'animation, d'autres projets ont émergés, justifiant un avenant (délais et financement).
- La restauration du lit de la Têt est une préoccupation majeure mais les couts sont importants et les responsabilités nombreuses. Des courriers ont été adressés au CD66, gestionnaire de la RD66 pour voir dans quelle mesure des financements et synergies sont possibles.
- Après 4 années de discussion et réunion, le sujet des ASCO à l'aval de Perpignan est enfin en voie de résolution. Une PPI (programmation pluriannuelle d'investissement) est à l'étude et un contrat de projet (CDD) sera financé par les recettes (Hors EPCI) pour animer, accompagner et réaliser les premiers travaux.
- Les premiers travaux du plan de gestion pour les compensations écologiques du chenal vert ont été engagées, la procédure n'a pas été simple, mais enfin validée avec la DREAL.
- Le Plan de gestion de la ressource en eau s'achève lui aussi, un bilan détaillé sera être produit cette année 2025 mais près de 30 Mm3 d'économie d'eau sont économisés chaque année, ce qui veut dire qu'une trajectoire est enclenchée et qu'il faut poursuivre les efforts pour une territoire plus résilient.
- Le syndicat et l'entreprise VORTEX ont remporté un appel à projet Européen pour développer des sondes de mesures de hauteurs d'eau, débits et températures auto-recalibrée et sous télétransmission qui sera utile tant pour la mesure des petits débits (gestion de la ressource) que pour la surveillance en crue.
- Les études T6 et EAURIZON 70 apportent de nouvelles données et connaissances pour mieux gérer la ressource et se projeter. Il en résulte également que les bureaux d'études doivent régulièrement être suivis et parfois recadrés et que les études menées en 2012 par les services de l'Etat sont obsolètes.
- Il félicite les ASA, notamment les gestionnaires de canaux et le président de la fédération des canaux du Conflent pour leur implication et leurs initiatives en ces années de sécheresse et pour la confiance portée au SMTBV qui les accompagne au mieux. Le président considère que malgré la crise sécheresse les impacts auraient pu être pires pour le monde agricole, mais la mobilisation générale et l'implication des acteurs de premiers plans à limité la casse.
- Enfin, la valorisation du patrimoine qui a été engagée, par la plantation d'arbres ou le développement de projets photovoltaïques dans les bassins de rétention est initiative d'avenir et qui plus est saluée.

Le président présente ensuite le ROB 2025 de manière synthétique :

- Le SMTBV exerce sa compétence par transfert GEMAPI, de la part des 8 EPCI membres. Il gère une dette héritée dont le capital restant dû diminue et finira par s'éteindre en 2031. L'autre emprunt a été contracté pour lisser l'impact des travaux du chenal vert sur les EPCI solidaires. Les contributions des EPCI sont constantes, elles ont même diminué +/- chaque année depuis 2019, ce qui montre que la gestion de la trésorerie et la recherche de finances est efficace.

Sur la partie fonctionnement les dépenses sont maîtrisées, les dépenses de personnel stables et même inférieures à la date de prise de compétence puisqu'elles bénéficient de subventions et rabattent ces dépenses à hauteur de 34 %. Dans tous les cas, le contexte économique est tel que les contributions 2025

ne seront pas augmentées. Le président souligne que ce sont les résultats cumulés qui permettent aussi de lisser les contributions. Cette année seront toutefois enclenchés les gros travaux préparés dans PAPI précédents. En quelque sorte, le SMTBV passe de la position de concepteur à celle de constructeur toute la trajectoire budgétaire depuis 2020 nous y a préparé. Mais les coûts seront importants et les subventions (soldes notamment) demandent la plus grande attention. Le SMTBV va changer de dimension, financièrement.

- Parmi les plus gros projets de travaux d'investissement prévus cette année : la digue des campings (1.5M€), les vannes de Torreilles (910 000 €) et le bassin de la Courragade (650 000€), opérations qui représentent près de 2.9 Millions de crédits ouverts au BP 2025 et qui sont le fruit d'un processus besogneux tant pour l'obtention des subventions que des autorisations. En 2024, il n'a pas été possible d'obtenir les arrêtés de subvention BARNIER signés et plusieurs marchés ont dû être reportés, voire annulés (déclaré sans suite faute de recette). Ces arrêtés officiels sont arrivés au syndicat la semaine dernière. Pour les ouvrages hydrauliques en particulier, le président souligne le paradoxe entre les injonctions de l'Etat et les difficultés à réaliser ensuite. A noter également que pour l'heure, malgré une nouvelle relance (annuelle) auprès du Fond Vert, le projet des vannes de Torreilles ne bénéficie d'aucune subvention (coût net de l'ordre de 900 000 €), mais la commune participe à 20%.
- La trajectoire financière rappelée au moment du compte administratif et la préservation d'une trésorerie intéressante tout en diminuant les contributions des EPCI depuis 2019 va permettre au syndicat d'injecter ces fonds pour financer ces dépenses d'investissement. Néanmoins, d'autres projets et travaux sont prévus au cours de l'année ainsi qu'en 2026 : opération Manadeil et Gourgues (2.8 M€) travaux sur le Cady (1.5M€), etc., sans oublier que le syndicat assume d'autres missions, tels que la gestion quantitative (projet avec les canaux du Conflent 120 000 €) les travaux en rivière (200 000 €) ou le projet d'incision du lit de la Têt. Des demandes de subventions sont d'ores et déjà en route pour anticiper 2025, mais il ne faut pas négliger le fait que le syndicat doit d'abord décaisser avant de reconstituer son fonds de roulement via l'encaissement des subventions ou le FCVTA (N+2). Le défi du syndicat est donc de continuer à faire et de financer ces dépenses.
- En conclusion, 2025 marque le passage d'un rôle de concepteur à celui de bâtisseur.

Le président ouvre le débat.

Discussions :

Monsieur ASPE remercie le président pour son exposé dont il souligne la qualité. Il ajoute que la stratégie de valorisation foncière consistant à étudier le potentiel photovoltaïque est excellente et tient à féliciter le président pour la négociation menée, notamment sur l'indexation des loyers potentiels.

Monsieur le président en profite pour rendre hommage aux élus qui ont participé à cette stratégie et aux négociations menées dans le cadre de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt). Il rappelle que monsieur ASPE a également joué un rôle et l'en remercie à son tour.

Monsieur ASPE souligne ensuite que le syndicat a bien travaillé sa trajectoire financière, constituant un bon résultat pour faire face aux travaux qui arrivent dans le cadre du PAPI labélisé, mais que finalement, face aux enjeux du bassin et au regard du contexte économique, ces 3 M€ de résultats ne suffiront pas.

Monsieur le président acquiesce le caractère prudent dont il faudra faire preuve mais rappelle que la plupart des projets d'investissement bénéficient de financements importants, en moyenne de l'ordre de 60%, parfois plus pour certain. Il remercie par ailleurs le directeur pour sa vigilance et le travail avec l'agence de l'eau sur les postes notamment et pour contenir au mieux les dépenses de fonctionnement.

Madame REVEL FOURCADES demande si les subventions d'investissement ont été demandées.

Monsieur le président répond que oui, mais les arrêtés signés du préfet (pour le BARNIER) viennent à peine d'être réceptionnés, ces demandes ont été faites au lendemain de la labélisation PAPI il y a 1 an.

Madame REVEL FOURCADES évoque le projet de restauration du lit de la Têt en aval de Vinça et demande si la collectivité est prête à assumer à la fois les investissements colossaux représentés par le projet mais également son caractère expérimental et la question de la pérennité des aménagements car il semble qu'il y ait peu de retour d'expériences similaires. La responsabilité est grande : faut-il d'abord passer par de petits travaux expérimentaux ? Le département viendra t'il financer au titre de gestionnaire de la RD66 ? Madame REVEL FOURCADES précise qu'elle a attiré l'attention de ses collègues élus au département au moment où le transfert de compétence de gestion de la RN116 a eu lieu. En effet, la tempête GLORIA a montré la fragilité de l'infrastructure routière (dont les seuils). Malgré les travaux réalisés en urgence par la DIRSO en 2020, madame FOURCADES rappelle que ceux-ci ne sont que « temporaires » tel que le maître d'ouvrage de l'époque (DIRSO) avait fini par le reconnaître.

Monsieur BILLES s'inquiète des messages délivrés aux riverains ; comment leur expliquer que l'on va relever le lit de la rivière de 3.5 mètres au niveau de certains passage à gué ? Pourquoi ?

Monsieur le président expose que le projet est en effet ambitieux mais qu'une solution doit être trouvée et que c'est (encore) le but de ces investissements 2025 ; est ce faisable, comment et à quel prix ? Il ne s'agit pas encore

de la phase travaux à proprement parler. Il ajoute que le département des PO a été saisi pour une rencontre, l'idée étant que la faisabilité financière de tout cela soit aussi analysée. Il ajoute que le département doit lui aussi faire face à des dépenses colossales pour la protection des talus de la route ainsi que sur plusieurs ponts, dont celui de Millas. L'Etat sera lui aussi interrogé, l'agence de l'eau a quant à elle déjà signifié son engagement (études préalables et travaux à termes). Pour l'ensemble des élus il ne fait aucun doute que le département doit aussi contribuer au projet.

Monsieur LODA souhaite intervenir à propos des ressources financières du syndicat. Il relève que la trajectoire du syndicat depuis 2019 est vertueuse, qu'il a bien utilisé son fonds de roulement, mais il pense que dès l'année 2026, les EPCI doivent envisager une augmentation de leurs contributions via la taxe GEMAPI. Il indique avoir interrogé sa propre collectivité (PMMCU) sur le budget annexe GEMAPI qu'il ne considère pas comme totalement exploité. Or, il indique que pour investir, il faut des moyens. Il pose la question de la possibilité de recourir à des fonds de concours.

Monsieur le président précise qu'il y a quelques jours une réunion a été organisée avec le président de PMMCU, l'élu aux finances GEMAPI ainsi que les 3 syndicats de bassin (Agly, Réart et Têt) pour discuter de ces aspects puisqu'en effet, si la Têt démarre des investissements importants dès cette année, l'Agly et le Réart vont engager des PPI importantes dès 2026. PMMCU a indiqué qu'une partie de la problématique réside dans le fait que sa contribution aux syndicats est émise depuis la section de fonctionnement ce qui peut être vue comme une augmentation des dépenses de fonctionnement, alors même que, paradoxalement, elle sert aux syndicats pour investir.

Monsieur VILA (qui a rejoint la séance) précise que dès 2026 ainsi que pour 2027 et 2028, le fonds de roulement GEMAPI sera exploité et que PMMCU sera là pour accompagner les syndicats et optimiser le recours à l'emprunt puisque de toute façon, si les syndicats empruntent, leurs statuts prévoient tous que ce sont les EPCI qui prennent en charge le capital et les intérêts. Courant 2025, s'il y a des soucis de financement, des décisions modificatives (PMM/SMTBV) restent néanmoins possibles. Monsieur VILA indique avoir saisi les services fiscaux mais profite également de la présence de Monsieur PUJOL (Trésorier) et de Madame DEVEAUX (conseillère auprès des collectivités) pour soumettre la question de l'étude des alternatives à l'émission des participations des EPCI telle qu'établie qu'actuellement.

Le président remercie l'ensemble des élus pour leur participation à ce débat.

Les élus prennent unanimement acte de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire.

Ils remercient le président ainsi que le directeur et l'ensemble des services de la collectivité.

Il est 19h30 lorsque le président lève la séance.

Le secrétaire,

J. Fabrice TIGNERES

